Recu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le 06/12/2021



ID: 089-248900938-20211206-DEV_2021_96-DE

N° DEV/2021/96

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 novembre 2021	Nombre de conseillers
		communautaires
Date d'affichage de la		Effectif légal : 50
convocation :	16 novembre 2021	En exercice : 49
		Présents : 39
	, , , ,	Votants : 49

Séance du lundi 22 novembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 22 novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19h45), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 19h40), M. Richard ZEIGER, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINE, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS:

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Evelyne TRESCARTES, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Linda GUEDJALI, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINE
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Xavier MARQUIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

<u>Objet</u> : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Jovinien au sein de la commission de suivi de site relative au fonctionnement de la société SOPREMA

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Recu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le 06/12/2021



ID: 089-248900938-20211206-DEV_2021_96-DE

DEV/2021/96	Conseil communautaire du
	22 novembre 2021

<u>Objet</u> : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Jovinien au sein de la commission de suivi de site relative au fonctionnement de la société SOPREMA

Vu l'article D 125-29 du code de l'environnement qui prévoit la création, par le préfet de département, de la commission de suivi de site prévue à l'article L.125-2-1 du code de l'environnement.

Vu l'implantation sur la commune de Saint-Julien-du-Sault de la société SOPREMA, classée Seveso seuil haut et dont le fonctionnement nécessite la mise en place d'une commission de suivi du site.

Vu la demande de Monsieur le Préfet de l'Yonne en date du 23 septembre 2021, adressée à la Communauté de Communes du Jovinien, dans le cadre du 2^{ème} collège : « Elus des collectivités territoriales » de la commission de suivi du site, dans laquelle il sollicite la désignation de quatre personnes (deux membres titulaires et deux membres suppléants) pour représenter la Communauté de Communes du Jovinien.

Considérant la réunion de la commission développement économique du 28 octobre 2021 lors de laquelle Monsieur Claude SCIBOZ et Monsieur Didier MOREAU se sont portés candidats pour être titulaires au sein de cette commission, et les candidatures de Madame Catherine DECUYPER et de Monsieur Jean-Pierre BAUSSART pour être désignés membres suppléants.

Considérant que l'assemblée délibérante doit procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes du Jovinien au sein de la commission de suivi de site relative au fonctionnement de la société SOPREMA implantée à Saint-Julien-du-Sault.

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 08/11/2021,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants suivants :

Titulaires : Claude SCIBOZ et Didier MOREAU **Suppléants :** Catherine DECUYPER et Jean-Pierre BAUSSART

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ces nominations.

